



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E66475

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE PUY EN VELAY 1987B00108

Siret : 341 854 289 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 82 00733

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 03520024 N

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 03520024 N

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : SARL LIMOUSIN/LONGUET

17 RUE DE LA FLACHERIE
43110 AUREC-SUR-LOIRE

Téléphone : 04 77 35 41 83

Portable : 07 86 72 65 38

Site Internet :

E-mail : contactlimousinlonguet@gmail.com

Responsabilité légale :

LONGUET MAXIME CO-GÉRANT

Fax : 04 77 35 36 38

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/11/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/09/2022
o Chaudière bois	08/04/2021
o Poêle ou insert bois	08/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/11/2023
o Ventilation mécanique	22/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.